

**Zeitschrift:** Archéologie vaudoise : chroniques  
**Herausgeber:** Archéologie cantonale du Vaud  
**Band:** - (2019)  
  
**Rubrik:** Notices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

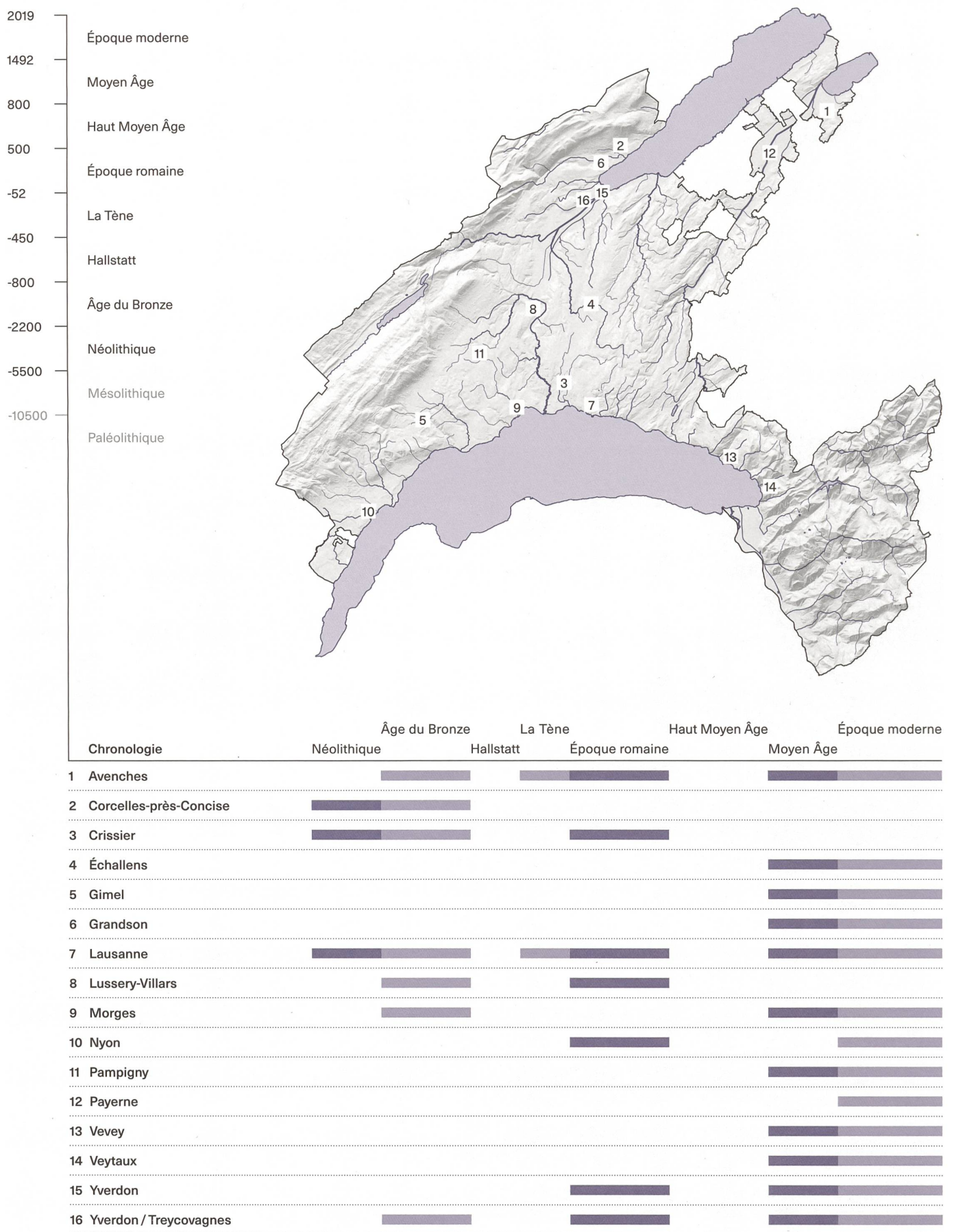
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Notices

**AVENCHES**

Route du Faubourg 13 – Vers le Cimetière  
District Broye-Vully  
CN 1185-2 569 917/1 192 113

La Tène / Époque romaine / Moyen Âge / Époque moderne

Fosses, habitat, enclos, sépultures

L'implantation d'une nouvelle citerne pour une station-service située sur la route de contournement d'Avenches a nécessité la mise en œuvre d'une fouille préventive sur une surface d'env. 75 m<sup>2</sup>. Elle a confirmé la richesse archéologique de la zone dont la séquence d'occupation s'étend de la fin de la période celtique, peu avant le début de notre ère, à l'époque postmédiévale.

Découvertes à une profondeur de trois mètres, une dizaine de fosses sont les témoins de la première fréquentation du secteur dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (LT D2b). Plusieurs de ces structures circulaires sont interprétées comme des aménagements de stockage (silo, tonneau), tandis qu'un foyer, deux sablières basses, ainsi que des trous de poteau attestent la présence d'un petit bâtiment à soubassements en bois et parois de torchis. Contemporain de la période de transition entre les époques celtique et romaine, ce nouveau gisement confirme l'importance de l'agglomération gauloise dont l'étendue ne cesse de s'élargir à chaque nouvelle fouille menée dans cette région d'Avenches, notamment en 2014, sur le site du Faubourg distant de 150 m à l'ouest (BPA 56, 2014 / 2015, p. 191–230; *AVd. Chroniques 2014*, p. 108–109).

La période romaine est représentée par un habitat en architecture mixte dont les soubassements maçonnés servaient d'appui à des élévations en matériaux légers. Seule la bordure occidentale du bâtiment a été dégagée, la fouille ne mettant que très

partiellement au jour trois pièces dotées de sols en béton de chaux. À l'ouest court un étroit couloir (1,80 m) dont le niveau de marche est matérialisé par un simple cail-loutis. Ce local a succédé à une galerie à portique qui paraît s'être prolongée jusqu'à une cour intérieure observée au nord-ouest du sondage. À moins de trente mètres de la mosaïque découverte en 2018 lors de travaux réalisés dans la route de contournement (*AVd. Chroniques 2018*, p. 122–123), l'édifice auquel appartiennent ces différents vestiges s'est développé dans un secteur d'habitat densément occupé qui s'étendait entre deux des chaussées traversant cette région du site romain, le *decumanus maximus* au nord et une voie secondaire de tracé parallèle au sud. Le survol du mobilier céramique associé situe la construction de l'édifice vers la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Ménées à proximité de l'actuel cimetière d'Avenches dans lequel les vestiges de l'église paroissiale de Saint-Martin, détruite en 1658, ont été exhumés avec une série de sépultures en sarcophage en 1967–68 (BPA 20, 1969, p. 70–71), ces investigations ont mis au jour sept tombes à inhumations implantées en pleine terre dans les niveaux romains sous-jacents et diversement conservées. L'analyse par radiocarbone des ossements de quatre d'entre elles en situe l'ensevelissement entre le 12<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> s. À cette période appartiennent encore deux murs perpendiculaires dont seules les fondations, larges de 1 m, étaient conservées.

Le secteur fouillé a été traversé en dernier lieu par un fossé aux dimensions imposantes (profondeur 2,5 m, largeur 7 m) dans lequel gisaient les débris d'un mur effondré. L'interprétation de ces deux éléments, visiblement postérieurs aux vestiges médiévaux, demeure ouverte.

**Toma Corvin, Pierre Blanc**

Investigations et documentation : SMRA

**AVENCHES**

Route du Pré-Vert  
District Broye-Vully  
CN 1185-2 569 990/1 192 800

Âge du Bronze / Époque romaine

Habitat, artisanat, foyers, hypocauste, canalisations

Le projet de construction d'un pôle médical sur une parcelle située dans l'un des quartiers d'habitat de la ville romaine (*insula 3*) a nécessité la réalisation d'une fouille préventive sur une surface de 800 m<sup>2</sup>. Cette intervention a permis de développer nos connaissances sur ce secteur encore méconnu de la cité, où seule une campagne de sondages avait été menée en 1979. La profondeur des terrassements nécessaires au nouveau bâtiment a atteint un niveau remontant à l'âge du Bronze ainsi que toutes les mutations architecturales qu'a connues cette zone de l'îlot d'habitation du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

La découverte d'une pointe de lance à douille en alliage cuivreux et de tessons de céramique à pâte grossière, complétée par une analyse <sup>14</sup>C de charbons, date la première couche d'occupation de l'âge du Bronze final. Des épandages de foyers matérialisés par des concentrations charbonneuses ont été repérés en divers endroits. Une tache de rubéfaction incluant des galets éclatés sous l'action de la chaleur est le seul témoignage de localisation d'un foyer. Aucun autre aménagement n'a été découvert.

L'édification d'une première demeure dans cette partie du quartier se situe dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Celle-ci se caractérise par une architecture en terre et bois. Des sols en terre battue forment les niveaux de circulation auxquels sont associés des foyers domestiques.

Un important dispositif artisanal a été mis au jour à l'arrière de ce premier bâtiment. Il est composé de dix cuves circulaires d'un diamètre moyen de 80 cm Fig. 1. Certaines communiquent entre elles par d'étroits canaux dont le rôle reste à définir. Un puits découvert à quelques mètres est peut-être en relation avec ces installations. La fonction exacte de ces cuves n'a pu être établie pour le moment.

La maison connaît tout au long du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. une succession de transformations se traduisant par un agrandissement progressif de sa surface et une réorganisation de ses pièces. Ces mutations se concluent par l'établissement



→ Fig. 1  
Avenches  
Route du Pré-Vert.  
Plancher en bois  
parfaitement conservé  
fonctionnant comme  
aire de travail autour de  
l'une des cuves.  
© SMRA



← Fig. 2  
Corcelles-près-Concise  
L'Argileuse,  
Clos Saint-Pierre.  
Niveau d'épandage  
de pierres, avec au  
centre le micromenhir.  
© Archeodunum SA

d'une grande demeure comptant au moins une quinzaine de locaux s'articulant autour d'une cour à péristyle. Certaines pièces sont pourvues de sols en béton de chaux et d'un système d'hypocauste. Un second espace à ciel ouvert, probablement associé à un jardin, a également été identifié au nord de la demeure. Plusieurs canalisations d'évacuation d'eau ont été dégagées dont quatre avec un canal maçonné constitué d'un fond de tuiles posées à plat.

L'abandon de l'habitation s'opère dans le courant du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. avec un démantèlement intensif des maçonneries. Implantée au sommet d'une tranchée de récupération de l'un de ces murs, une installation artisanale à fonction indéterminée est l'unique témoin d'une occupation tardive de cette zone. Une analyse <sup>14</sup>C place son utilisation dans une fourchette chronologique comprise entre 258 et 381 apr. J.-C.

Olivier Presset

Investigations et documentation : SMRA

## CORCELLES-PRÈS-CONCISE

L'Argileuse, Clos Saint-Pierre  
District Jura-Nord vaudois  
CN 1183 - 2 544 495 / 1 188 894  
Néolithique / Âge du bronze  
Habitat ?

Une fouille préventive a été réalisée dans le cadre du projet de construction d'une villa et de la mise en place de services à la

rue du Moillat 7, à Corcelles-près-Concise. Cette opération fait suite à des travaux de terrassement au cœur de la région archéologique RA 111 / 315. La surface impactée par les travaux est de 220 m<sup>2</sup>.

Un rapide diagnostic a révélé la présence de tessons de céramique protohistorique et de pierres thermofractées. Les tessons proviennent essentiellement de cinq couches archéologiques interprétées comme des colluvions de pentes successives. Leurs tranches sont passablement émoussées. Dans certains cas cependant, leur surface d'origine a été conservée et présente, pour quelques fragments, un lissage soigné.

Onze trous de poteau et une fosse répartis en trois phases d'occupation ont été mis en évidence.

La première phase d'occupation est matérialisée par six trous de poteau qui apparaissent au sommet de dépôts morainiques. L'un d'entre eux est daté par radiocarbone de la fin du Cortaillod (4610 ± 30 BP).

Ils sont recouverts par une couche de colluvions où s'insèrent trois trous de poteau dont l'un est daté par radiocarbone de la même période (4640 ± 30 BP).

Ces structures sont scellées par une couche comportant un épandage de pierres au sein duquel a été découvert un micromenhir (75 × 55 × 15 cm), voire une stèle, comportant des traces d'enlèvements formant un épaulement Fig. 2. Il est associé à de nombreux galets thermofractés, à des tessons de céramique et du mobilier lithique épars. Cette couche de colluvions est recoupée par une fosse et deux trous de poteau (troisième phase d'occupation). L'un d'eux

est daté par radiocarbone du Campaniforme ou début du Bronze ancien (3770 ± 30 BP).

L'ensemble est recouvert par des dépôts de pentes comportant du mobilier céramique peu roulé et daté du Bronze final (phases 4 et 5), signalant la présence d'autres occupations situées à proximité.

Ce projet constituait la première occasion d'effectuer des fouilles dans cette région archéologique mal connue et encore relativement bien préservée. Elle avait été définie en 2005, lors de la surveillance de creusement de tranchées au nord et à l'ouest de la parcelle investiguée. Elle avait révélé une structure fossoyée et rubéfiée, comblée de pierres et de charbon à seulement une dizaine de mètres à l'ouest de la parcelle (RHV 2006, p. 321-322). Un peu plus à l'ouest, une forte concentration de mobilier céramique daté du Bronze final compris dans une couche charbonneuse avait également été documentée lors de cette campagne. Sous le chemin du Moillat qui borde la parcelle au nord-est, une couche empierrée comportant du mobilier céramique protohistorique a été découverte en 2019 sur environ 60 m de longueur (élaboration en cours). Ces observations montrent que la région archéologique doit être étendue en direction de l'est et du sud.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA  
● Rapport : François Menna, Corcelles-près-Concise. L'Argileuse, Clos Saint-Pierre. Parcelle 340. Int. 12368 / Aff. 682. Rapport d'opération archéologique du 13 au 24 juin et du 3 au 5 juillet 2019, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2019.

**CRISSIER**

Les Têtes

District de Lausanne

CN 1243-2 534 020 / 1 156 970

Néolithique / Âge du Bronze / Époque romaine

Habitat

Une campagne de sondages préliminaires a été menée à la fin du mois de mars 2019 au nord du village de Crissier, sur une importante parcelle d'environ 3,5 ha destinée à la réalisation d'un projet immobilier (projet Smarthill) à proximité de plusieurs régions archéologiques. Elle a mis en évidence une

conduite d'eau en molasse grise attribuée à l'époque romaine et deux concentrations de céramique protohistorique.

Les fouilles qui ont suivi, menées de juin à novembre, avaient pour objectif de suivre le tracé de la canalisation romaine et de caractériser l'occupation protohistorique. Par conséquent, deux zones de fouille d'environ 2000 m<sup>2</sup> chacune ont été ouvertes autour des concentrations de mobilier. Elles ont révélé l'existence d'un nouveau site, un habitat multiphasé matérialisé par environ 300 trous de poteau, quelques fosses et de rares foyers, recouverts par 2,5 m de colluvions.

Les trous de poteau, dont la majorité est dépourvue de pierre de calage, présentent

un diamètre moyen de 0,20 m et sont conservés sur des profondeurs comprises entre 0,10 et 0,30 m. Ils forment des axes parallèles composés de trois à cinq trous de poteau régulièrement espacés (1,5–2 m), évoquant des plans de constructions. Les foyers, de forme ovale et peu profonds, sont matérialisés par des concentrations de cailloux rubéfiés et éclatés au feu.

Le gisement archéologique s'inscrit au fond d'un vallon molassique d'axe nord-sud, où un sol enfoui partiellement hydromorphe est conservé. L'habitat se développe en bordure d'une zone humide liée à la présence d'au moins une source. Les environs ont été aménagés avec un épandage de galets et l'accès au site pourvu d'un passage empierré. Cette zone a également servi de dépotoir, comme en témoignent une pointe de flèche à ailerons en bronze Fig. 3, une centaine de tessons, ou encore des ossements d'animaux, retrouvés parmi les galets. Ces éléments suggèrent que les abords du marais ont été occupés durant le Bronze récent-final.

Des objets plus anciens, comme une hache en pierre polie, ainsi que des nucléus et des éclats de taille de silex, montrent cependant que la première fréquentation du site remonte au Néolithique.

Des datations au radiocarbone des structures découvertes, pour la plupart dépourvues de mobilier, permettront d'affiner la chronologie des niveaux documentés.

La découverte d'un nouveau site pré- et protohistorique dans la région lémanique, à près de 5 km des rives du lac, apporte une contribution importante à la connaissance du peuplement du plateau subjurasien, dont l'étendue et l'ampleur demeurent encore peu documentées.

La conduite d'eau, dégagée sur environ 115 m de long, est constituée de blocs de molasse grise de grand module (1,10 × 0,45 × 0,25 m) entaillés d'un canal central, qui ont été soigneusement juxtaposés et jointoyés au mortier de tuileau Fig. 4. Elle est pourvue d'une couverture de dalles et de blocs assez grossiers. Si la technique de construction est typiquement romaine (utilisation de mortier de tuileau), le mobilier associé est exclusivement d'époque moderne. De même, plusieurs tuiles disposées en couverture indiquent que l'ouvrage a été entretenu jusqu'à une période récente. Le dernier tronçon (environ 11 m) est réalisé au moyen de tuyaux en bois, dont seul le négatif est conservé, assemblés par des frettes en fer régulièrement espacées. La conduite constitue vraisemblablement une amenée d'eau depuis une source située au nord-est de la



→ Fig. 3  
Crissier  
Les Têtes.  
Pointe de flèche  
à ailerons en bronze.  
Longueur 35,5 mm.  
© Archeodunum SA



→ Fig. 4  
Crissier  
Les Têtes.  
Détail de la conduite  
construite en bloc  
de grès.  
© Archeodunum SA



Échallens  
Place du Château 4.  
© Archéotech SA

← Fig. 5  
Vue est-ouest  
des escaliers entaillés  
dans la roche.

← Fig. 6  
Vue du puits après  
dégagement en plan.

↓ Fig. 7  
Façade nord du  
château, ancienne archère  
construite avec  
la courtine.

parcelle, encore captée aujourd'hui, vers la villa gallo-romaine de Crissier-Montassé située environ 600 m plus au sud-est.

La présence de deux fossés ainsi que de très nombreux drains atteste en outre la volonté d'assécher le périmètre à l'époque romaine à des fins agricoles. Une dizaine de trous de poteau et trois foyers complètent encore les vestiges de l'occupation antique.

**Sandro Bolliger, Claudia Nitu**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

## ÉCHALLENS

Place du Château 4  
District Gros-de-Vaud  
CN 1202-2 538 140 / 1 165 880  
Moyen Âge / Époque moderne  
Site castral

Dans le cadre des travaux de réaménagement du château d'Échallens commencés en 2018 (AVd. *Chroniques* 2018, p. 124–125), la fouille du sommet du rocher situé dans la cour a été poursuivie pendant l'hiver et une partie de l'automne 2019. Progressant par tronçons, suivant le calendrier des travaux de terrassement, elle a mis au jour une trentaine de structures en creux, ainsi que plusieurs structures dans le rocher, notamment deux escaliers Fig. 5. Ces derniers sont taillés directement dans l'arête est du sommet de la molasse, sur le tracé de la courtine orientale du château, aujourd'hui démantelée. Ils sont les seuls vestiges observés cette année liés à la courtine, sans qu'il soit possible, pour l'heure, de les rattacher à une période précise.

En automne, lors des derniers travaux d'aménagement de systèmes de drainage dans la cour, un puits a été découvert. Situé dans la portion occidentale de la cour, sa

fosse d'implantation mesure 3,30 m de diamètre Fig. 6. Il est creusé dans le substrat et seules deux assises de sa margelle ont été observées, car son ouverture a été bouchée par une voûte en encorbellement, lors de son abandon. Le fond du puits est situé à 13 mètres de profondeur, dont six mètres sont encore en eau, bénéficiant, sans doute, de la nappe phréatique du Talent.

Dans le courant de l'été, les façades de l'aile nord du château ont été entièrement décrépies, ainsi que quelques parois à l'intérieur. Le mur nord conserve encore une grande partie de la courtine médiévale avec sa maçonnerie en grand appareil de molasse. Une archère, ultérieurement bouchée, a été mise en évidence Fig. 7, ainsi que l'arrachage d'une maçonnerie située à l'extrémité nord-est de ce mur. Elle pourrait correspondre à une ancienne tour ou un mur de braie venant s'accoler contre la courtine. Cette dernière contient plusieurs étapes de construction entre le 13<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> siècle et une large brèche a été reprise entre l'aile nord et l'aile ouest. Certainement à la fin du Moyen Âge, des baies à croisée ont été insérées à l'étage. Au sommet, leur état actuel d'arasement sous la toiture indique un volume initialement plus élevé.

Durant les périodes moderne et récente, de nombreuses transformations du corps de logis ont été réalisées, perceptibles au travers des nombreuses insertions de baies. Côté cour, l'aile sud a été entièrement rebâtie entre 1721 et 1723, avec la réédification d'un corps de logis séparé d'un grenier par un espace, tous deux accolés contre l'ancienne courtine. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, ces deux édifices ont été réunis avec l'adjonction d'un volume intermédiaire entre eux. L'ancien grenier a été réaffecté avec insertion de nouvelles baies et ajout d'un portail d'entrée oriental donnant sur les anciens fossés, derniers à être



remblayés alors que les courtines est et sud seront ultérieurement démantelées.

Le mur nord, avec ses vestiges de courtine et d'archère, est un témoin de l'ancien château médiéval des seigneurs de Montfaucon-Montbéliard : il est actuellement visible uniquement dans la partie ouest, avec ses deux tours partiellement conservées et les vestiges du dispositif d'accès mis au jour l'année dernière.

**Mathias Glaus, Antoine Tenué**

Investigations et documentation : Archéotech SA

● Rapport : Mathias Glaus, Antoine Tenué, *Échallens (VD) Château – Aff. 1195, Int. 12166. Investigations archéologiques*, Archéotech SA, Épalinges, en cours d'élaboration.

→ Fig. 8  
**Gimel**  
 Grand Rue  
 et place de l'Église.  
 Individu 1 inhumé  
 en décubitus dorsal,  
 position primaire,  
 orientation ouest-est,  
 retrouvé dans la zone 1.  
 © Archéotech SA



## GIMEL

Grand Rue et place de l'Église  
 District de Morges  
 CN 1241-2 513 360 / 1151 392  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Église – Cimetière

À l'occasion de travaux communaux d'installation de canalisations, des squelettes ont été mis au jour sur la place de l'Église en automne 2019. Le fond des tranchées, prévu à environ 1 m de profondeur sur une longueur totale de 45 m sur 60 cm de large, était déjà partiellement atteint – et certaines tranchées même rebouchées – avant notre intervention, malgré la découverte d'ossements. Après que la Commune eut averti le Canton de ces découvertes, les travaux ont été stoppés dans ce secteur puis poursuivis sous surveillance archéologique.

L'église est située sur un petit promontoire à l'entrée orientale du village. Elle existe depuis le Moyen Âge. Ancienne église paroissiale Saint-Pierre, elle conserve son aspect médiéval jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle (les travaux commencent en 1702–1703 par

la construction du clocher), selon Marcel Grandjean. La cure semble également avoir une origine médiévale selon Monique Fontannaz, en tout cas la partie adossée au temple.

En 1977, les fouilles et l'analyse des façades par l'Atelier d'Archéologie médiévale de Moudon (Werner Stöckli, *Gimel. Église paroissiale, fouilles de 1977*, rapport inédit, Moudon, 1977; Werner Stöckli, *Gimel. Église paroissiale, analyse des façades lors de la restauration de 1977–78*, rapport inédit, Moudon, 1977) ont mis au jour les fondations de l'église primitive et identifié diverses étapes de construction. L'église primitive (12<sup>e</sup> siècle) présentait un chœur en abside (ouverture côté nef de 5,25 m) et une nef quadrangulaire irrégulière (10 × 7 m). Des vestiges antérieurs, encore mal identifiés, pourraient faire partie d'un lieu de culte encore plus ancien (11<sup>e</sup> s.). L'église a subi ensuite d'importantes modifications: le chœur absidial est transformé en chœur carré au 14<sup>e</sup> siècle; la cure remonte vraisemblablement au 15<sup>e</sup> siècle et sa construction a entraîné une modification de la toiture de l'église. Le clocher est ajouté en 1702 et la façade occidentale remaniée à cette

occasion. Enfin, au 19<sup>e</sup> s. la façade nord du 12<sup>e</sup> siècle est démolie et déplacée de 2,5 m pour agrandir l'église. À cette occasion, trois sépultures ont été découvertes dans le chœur, empiétant sur les fondations de l'abside du 12<sup>e</sup> siècle. Elles ont été datées entre le 14<sup>e</sup> et la Réforme. De plus, dans les sondages de la nef, de très nombreux ossements en position secondaire ont été découverts.

Lors des fouilles 2019, 31 inhumations primaires Fig. 8 et 27 lots d'ossements en position secondaire ont été découverts. L'étude anthropologique en cours vise à comprendre la mise en place et la gestion des tombes individuellement, mais également l'histoire d'un cimetière médiéval encore méconnu jusqu'à présent. La mise en relation des sépultures et des différentes étapes de construction identifiées devrait apporter des précisions quant à la datation absolue et à la durée d'utilisation du cimetière, qui apparaît encore sur les plans cadastraux de 1678 (ACV Gb23\_a\_f4\_1678) et sur celui de 1824 (ACV Gb23\_a\_f4).

**Audrey Bridy**

Investigations et documentation: Archéotech SA

**GRANDSON**

Château de Grandson  
 District Jura-Nord vaudois  
 CN 1183-2 539 583 / 1184 576  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Château, fortifications

Les travaux entrepris au château depuis 2012 se sont poursuivis en automne 2019 avec l'analyse du mur de braie oriental et la fouille partielle de la terrasse nord pour assainissement de la cave voûtée faisant partie du corps de logis oriental.

Trois sondages préliminaires ont été effectués sur la terrasse, afin de déterminer la présence de couches archéologiques en place. Comme prévu, l'essentiel des niveaux mis au jour sont des remblais liés à l'aménagement de la terrasse au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. La pente originelle de la colline accusait, entre son point culminant sur lequel sont construits le donjon et la base de la tour nord-est, près de 7 m de dénivelé avant la construction de la terrasse. La moraine naturelle est apparue uniquement à proximité du donjon roman, dont les fondations sont visibles sur 1,2 m au-dessus du niveau de circulation actuel.

En revanche, à l'intérieur de la cour, où la fouille a été agrandie pour la mise en eau de la fontaine, sont apparus des niveaux charbonneux antérieurs à la courtine gothique d'Othon de Grandson, construite aux alentours de 1277–86, car recoupés par sa tranchée de fondation. Ils sont uniquement conservés à l'extrémité orientale du sondage et il est, pour l'heure, impossible de les rattacher au donjon roman ou à une période antérieure.

Sur la terrasse, sont apparus les vestiges de diverses maçonneries ou murs en pierres sèches. Le mieux conservé est un mur de gros boulets sans mortier, conservé sur deux assises, parallèle à la façade nord et distant de cette dernière de 70 cm environ, dont seul le parement sud est bien défini Fig. 9. Le parement nord a été perturbé par une canalisation du 20<sup>e</sup> siècle qui court le long du mur de terrasse. On peut l'interpréter soit comme un vestige antérieur au donjon (altitude du mur 454,78 m en moyenne / sommet des fondations du donjon à 456,59 m), soit comme un aménagement postérieur au donjon, renforçant le bord de la colline avant la construction de la terrasse.

Un mur perpendiculaire à la terrasse à proximité de la tour nord-est peut être interprété comme un élément destiné à garder en fonction l'archère d'époque

Chalon (15<sup>e</sup> siècle). Une coulisse en calcaire jaune, ainsi qu'un aménagement d'arc dans le mur de terrasse sont liés aux évacuations d'eau de la terrasse nord supérieure comportant au moins trois étapes de construction.

Les autres vestiges, plus ténus, apparus dans les sondages (vestiges de la quatrième tour ronde ?) seront interprétés lors de la fouille ultérieure de la partie occidentale de la terrasse.

L'analyse du mur de braie occidental crénelé a également été entreprise cette année. Elle confirme les observations

effectuées hors échafaudages en 1984 qui relevaient déjà la présence d'une base médiévale et de plusieurs réfections Fig. 10. Elle apporte des compléments notamment par la datation dendrochronologique de bois de sapin pris dans le mur (TPQ 1254, LRD19 / R7779 / N° 1001–1002 / UC518). Le parapet crénelé dans son état actuel est d'époque Chalon (15<sup>e</sup> siècle).

**Anna Pedrucci, Antoine Tenud,  
 Mathias Glaus**

Investigations et documentation : Archéotech SA



↑ Fig. 9  
**Grandson**  
 Château de Grandson.  
 Vue du pied de la courtine nord, à l'emplacement du donjon primitif dont les fondations sont apparentes, et du mur en pierres sèches parallèle.  
 © Archéotech SA



← Fig. 10  
**Grandson**  
 Château de Grandson.  
 Vue de la partie supérieure du mur de braie orientale, parement extérieur avant travaux.  
 © Rémy Gindroz

→ Fig. 11  
 Lausanne  
 Vidy Route  
 de Chavannes 15A.  
 Vue aérienne  
 du monument funéraire  
 protohistorique  
 et de la partie nord  
 de l'îlot antique.  
 © Archeodunum SA



## LAUSANNE

Vidy Route de Chavannes 15A

District de Lausanne

CN 1243-2 535 614 / 1 152 230

Néolithique / Âge du Bronze / La Tène /

Époque romaine

Habitat, nécropole – Tumulus – Vicus  
 (habitat, artisanat, voirie)

Une fouille préventive a été réalisée dès le mois d'avril dans le cadre de la construction d'un immeuble et d'un parking souterrain. Elle touche le centre-ouest du vicus de *Lousonna*, dans un secteur exploré depuis les années 1930. Les premiers vestiges sont des artefacts en silex, des fragments de céramique et des foyers aménagés, découverts au sommet des couches naturelles de la terrasse lacustre de 10 m. Au moins deux inhumations en coffre de dalles implantées à ce niveau marquent l'extension de la grande nécropole du Néolithique moyen attestée à l'est de l'aire de fouille.

Le site funéraire du Bronze final est matérialisé par un petit enclos fossoyé entourant un dépôt de faune et de céramique, ainsi qu'un tumulus de 30 m de diamètre abritant une tombe à crémation. Le fossé extérieur de la structure est comblé vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. par des dépôts particuliers d'amphore, de céramique, d'armement, d'ossements humains et animaux. La complexité des réaménagements autour du monument funéraire évoque un lieu de mémoire encore fréquenté à la fin du second âge du Fer, contemporain de la fondation de l'établissement antique Fig. 11.

Les premiers états du vicus sont marqués par des constructions en terre et bois datées de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., formant la trame orientale d'un îlot occupé jusqu'au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'habitat du Haut-Empire est caractérisé par des espaces couverts, des cours, des ateliers, des structures de stockage, des niveaux de voirie et des aménagements hydrauliques. L'élément le plus récent est un four à chaux implanté dans la démolition des bâtiments antiques.

Romain Guichon, Aurélie Dorthe,  
 Sophie Thorimbert

Investigations et documentation : Archeodunum SA

## LAUSANNE

Vidy Av. Pierre-de-Coubertin,  
 tranchée SIL

District de Lausanne

CN 1243-2 536 050 / 1 151 850

Époque romaine

Vicus

Le suivi de travaux pour l'installation de réseaux électriques mené du 5 novembre 2018 au 6 mars 19 sur la rive gauche du Flon a mis en évidence plusieurs structures antiques dont la chronologie s'insère entre le début de la période augustéenne et la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La tranchée (largeur entre 30 et 80 cm, profondeur entre 0,80 et 1,60 m) part de Vidy-Port, rejoint l'angle des avenues de Rhodanie et de Coubertin et longe cette dernière jusqu'à son extrémité occidentale.

Au sud-est de la zone, deux aménagements de berge successifs d'orientation nord-est/sud-ouest viennent renforcer au cours du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. une première rive naturelle, matérialisée par un cordon sableux. Ces vestiges, reliés aux deux traces de berges identifiés en 1962–1963, permettent de proposer l'hypothèse d'un bord du lac antique environ 100 m plus au nord qu'admis jusqu'à présent sur les plans du vicus. Cette restitution suppose que le delta du Flon ait été moins développé et qu'il ait fait l'objet, comme pour la rive ouest, de travaux importants, confirmant une nécessité de protéger les quartiers proches du lac.

Un tronçon de route nord-est/sud-ouest a été observé sur une largeur de 4 m et une épaisseur de 90 cm. Il est constitué d'un *statumen* de boulets, surmonté de plusieurs recharges de graviers. Ces données cumulées aux trois occurrences de route découvertes en 1962–1963 permettent d'attester la prolongation du *decumanus maximus* à l'est de *Lousonna*. Son tracé s'inscrit dans la topographie du site, en suivant la courbure de la rive antique.

Onze segments de murs (fondation ou élévation) appartenant à différentes phases chronologiques viennent également densifier le plan archéologique de la région, encore largement méconnue. À l'inverse du système orthonormé en vigueur au centre et à l'ouest de l'agglomération, les constructions repérées à l'est du Flon présentent des orientations divergentes, également définies par la topographie de la rive antique. À l'est du secteur, elles reflètent néanmoins un ensemble régulier sur 2500 m<sup>2</sup>, suggérant une organisation en îlots. À l'ouest, un mur en élévation recouvert d'une paroi

en mortier de tuileau délimite une pièce chauffée, distante de 40 m de la « maison à absides » du secteur 28 (Hans Bögli, Madeleine Sitterding, Colin Martin et al., *Lousonna 1*, Revue Historique Vaudoise 71, Lausanne, 1963). Ce local atteste probablement la prolongation du complexe vers le sud, renforçant ainsi l'hypothèse d'un grand édifice thermal. Un segment de mur découvert à l'extrémité occidentale de la tranchée, situé à une quinzaine de mètres à l'est du Flon présente une orientation nord-est / sud-ouest légèrement divergente des autres maçonneries. Par sa situation et par comparaison avec les longs murs découverts à la rue des Figuiers (RHV 2008, p. 310), il évoque un renfort contre les débordements probablement fréquents de la rivière.

Aurélie Dorthe, Romain Guichon

Investigations et documentation : Archeodunum SA

## LAUSANNE

Vidy Boulodrome

District de Lausanne

CN 1243-2 535 270 / 1 152 446

Époque romaine

Vicus (*habitat, portiques, artisanat, voirie*)

Durant les mois de juin et juillet 2019, une soixantaine d'étudiants se sont succédé pour explorer une surface d'environ

1700 m<sup>2</sup> sise sous les anciens terrains de pétanque et le parking de Vidy. Cette opération, soutenue par l'Archéologie cantonale, s'inscrit dans le cadre du projet *Métamorphose* de la Ville de Lausanne.

Mené pour la septième année consécutive, ce projet permet d'exhumer les trois parcelles d'habitat les plus occidentales de *Lousonna*, situées le long du *decumanus*, ainsi que les portiques et les voies de circulation les bordant (« Une nouvelle génération d'archéologues à Vidy. La fouille-école de l'Université de Lausanne », *AVd. Chroniques* 2016, p. 64–77).

Lors de la fouille de 2019, un nouveau secteur d'environ 500 m<sup>2</sup> a été ouvert à l'arrière des parcelles 2 et 3. Les premières explorations de cette zone pleine de surprises ont notamment mis au jour un bâtiment occupé au 4<sup>e</sup> siècle de notre ère (B5), ainsi que le plan complet du bâtiment 2 durant le dernier état maçonné (250–300 apr. J.-C.) Fig. 12. Le plan du bâtiment 3 à la même période est encore incomplet, recoupé par de nombreuses fosses tardives et probables tranchées de récupération.

Ces premiers résultats permettent de souligner à nouveau le dynamisme de ce quartier occidental de *Lousonna* à la toute fin du 3<sup>e</sup> et durant le 4<sup>e</sup> siècle de notre ère, avec la construction d'un bâtiment maçonné de bonne facture (B5), disposant au moins de trois pièces, dont l'une d'entre elles abritait un foyer.

La lecture du plan de la moitié nord du bâtiment 2 vers 250 de notre ère laisse

supposer une fonction de lieu d'accueil. Cette hypothèse devra cependant être vérifiée lors des prochaines fouilles.

L'exploration de l'extérieur des deux parcelles a également livré une stratigraphie cohérente, mais beaucoup moins riche que celle de la partie sud des bâtiments. Quatre états différents ont ainsi été repérés, contre une dizaine au sud, confirmant les observations des campagnes précédentes, soit un développement du quartier selon un axe est-ouest (centre-périphérie), mais également sud-nord (*decumanus*-voie secondaire).

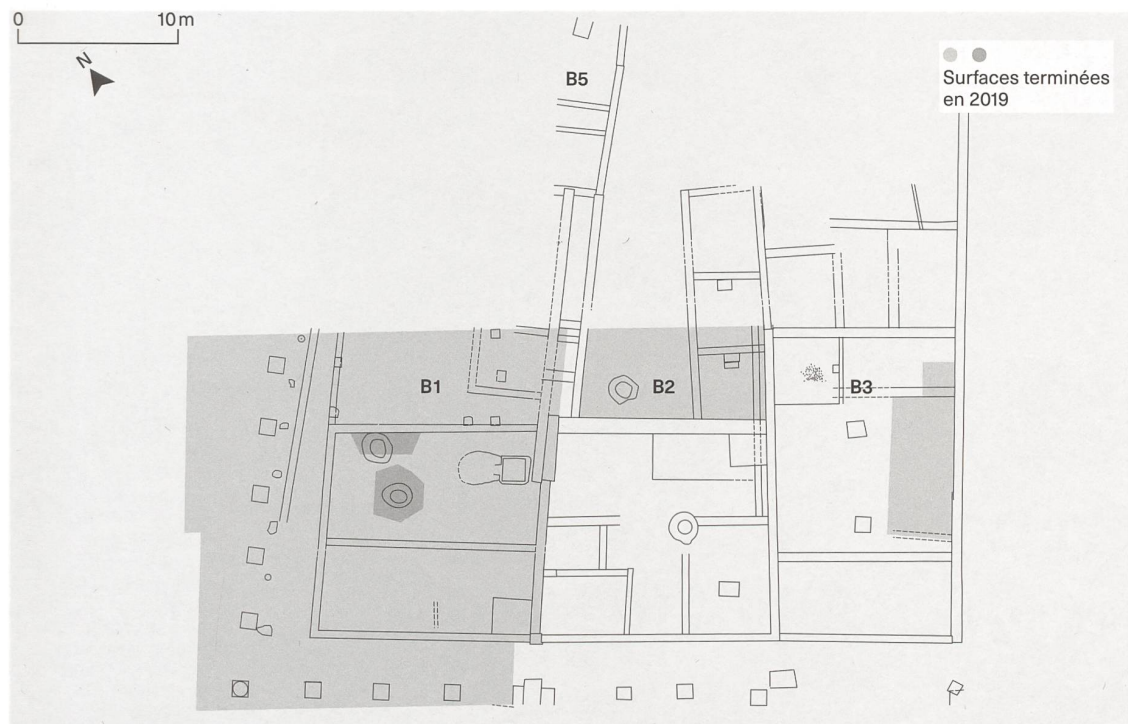
La voie est-ouest supposée border les parcelles au nord a été découverte en coupe sur 40 cm environ, complètement détruite par des structures en creux postérieures. Elle semblerait n'avoir plus été en activité lors des derniers états maçonnés, mais les indices chronologiques manquent encore.

Enfin, sur les moitiés méridionales des parcelles 2 et 3 l'exploration des états construits en matériaux périssables s'est poursuivie. Ils ont ainsi pu être mieux caractérisés, et la grande persistance de la fonction des locaux et de l'organisation spatiale des maisons s'est confirmée.

Le chantier a également accueilli des portes ouvertes les 5 et 6 juillet, qui ont connu un grand succès et ont fait découvrir la fouille à plus de 400 personnes.

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation : IASA



← Fig. 12  
Lausanne  
Vidy Boulodrome.  
Plan schématique  
des quatre bâtiments  
explorés, avec  
en gris les surfaces  
terminées en 2019.  
© IASA

## LAUSANNE

Av. Robert de Menthon 12  
District de Lausanne  
CN 1243-2 538 470 / 1152 737  
Moyen Âge / Époque moderne  
Mur de ville

La reconstruction complète d'un immeuble locatif à l'Avenue Robert de Menthon 12 a mis au jour un tronçon de l'ancien mur de ville. Le bâtiment démoli occupait les deux tiers inférieurs de la parcelle, située sur le flanc est de la colline de la Cité. Le tracé

du rempart est indiqué sur les plans cadastraux de 1721-22 (ACV / Gb132e) et son emplacement supposé recoupe l'arrière de la parcelle investiguée Fig. 13.

Les sondages préliminaires ont révélé la conservation de la base du mur à l'emplacement attendu. Par la suite, l'ensemble du mur a été dégagé et documenté dans le cadre des travaux.

Le mur, de 1,9 m de large, a pu être observé sur 12,7 m de longueur. Sa maçonnerie est fondée directement sur le substrat géologique (socle de molasse) et suit le relief. Le rempart a été arasé horizontalement : il est conservé sur une seule

assise au nord tandis qu'au sud, où le rocher plonge, il a été dégagé sur plus de 5 assises (1,6 m de hauteur). La maçonnerie est constituée d'un grand appareil réglé de pierres de taille de molasse, taillées au marteau taillant et à laie brettée Fig. 14. Au sud, le mur du rempart forme un retour sous le mur du bâtiment voisin et est conservé en partie dans l'élévation de ce dernier. Le tronçon de mur mis au jour correspond au décrochement situé dans le prolongement de l'ancienne porte de Couvaloup. Les techniques de construction mises en œuvre permettent de le dater au plus tôt du 13<sup>e</sup> siècle.

Ultérieurement, diverses maçonneries de faibles dimensions ont été accolées contre le rempart. Elles peuvent correspondre à des constructions utilitaires installées *extra-muros* à la période moderne.

Les vestiges du rempart ont été conservés sous les nouveaux aménagements. Cette intervention a permis de préciser le tracé du rempart de la Cité, conservé sous les aménagements plus récents, et d'observer une structure qui n'est presque plus visible en élévation de nos jours.

**Mathias Glaus**

Investigations et documentation: Archéotech SA

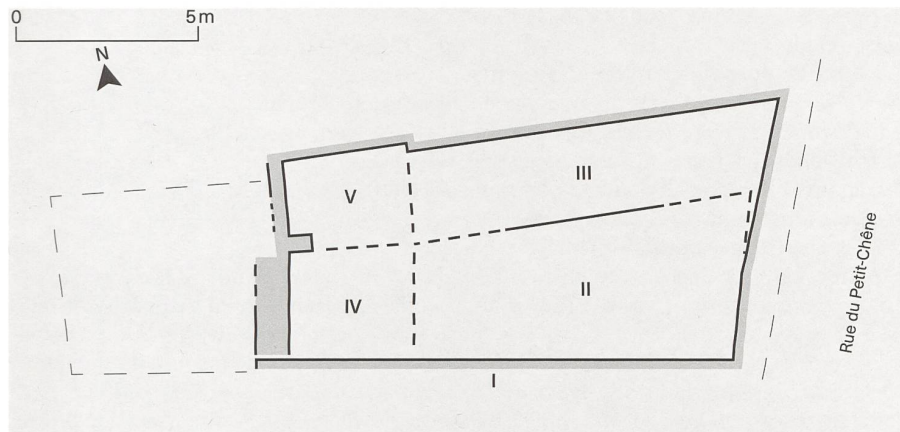
● Rapport: Mathias Glaus, Lausanne (VD). Av. Robert de Menthon 12, mur de ville, sondages et fouille archéologique octobre 2018–janvier 2019 – Aff. 1202, Int. 12190, Archéotech SA, Épalinges, 9 juillet 2019.



↑ Fig. 14  
Lausanne  
Av. Robert de Menthon 12.  
Vue en direction du nord-ouest des vestiges du rempart et du flanc oriental de la cité.  
© Archéotech SA



→ Fig. 13  
Lausanne  
Av. Robert de Menthon 12.  
Plan des vestiges.  
© Archéotech SA



← Fig. 15  
**Lausanne**  
*Bavaria.*  
 Plan de la parcelle et de la cave, restitution des étapes successives.  
 I. La paroi sud du local est à relier avec le bâtiment de la parcelle aval. En raison de la forte pente du terrain encaissant

vers le sud, ce mur limite un local semi-enterré et non un véritable sous-sol (Moyen Âge ?).  
 I à V. Aménagement successif du sous-sol.  
 II et III. Moyen Âge / Époque moderne.  
 IV. 1892 (?).  
 V. 1905.  
 © V. Chaudet

## LAUSANNE

Bavaria, Rue du Petit-Chêne 10  
 District de Lausanne  
 CN 1243-2 538 085 / 1 152 318  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Habitat

Les travaux de creuse entrepris à la brasserie Bavaria avant la réouverture de l'établissement ont donné lieu à un suivi archéologique entre le 29 octobre 2018 et le 4 février 2019. Le faubourg du Chêne, d'origine médiévale, n'avait jamais fait l'objet d'investigations archéologiques dans son sous-sol. Le creusement de la partie arrière de la parcelle, non excavée, était donc particulièrement intéressant pour l'évaluation du potentiel archéologique du site. La reprise en sous-œuvre des murs porteurs a été localement documentée (angles, jonctions de maçonneries, etc.). Les parois des locaux n'ont pas été piquées, mais la maçonnerie, par endroits visible, a ponctuellement permis de compléter la vision des tranches de sous-œuvre.

Le faubourg du Chêne s'est développé le long d'un important axe de circulation, la route conduisant à Genève (la rue du Grand-Chêne). Des maisons y sont mentionnées dès le 2<sup>e</sup> quart du 13<sup>e</sup> s. Fortifié dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> s. ou au 14<sup>e</sup> s., il semble avoir perdu de l'importance à la fin du Moyen Âge : on y dénombre 40 feux en 1377, 13 en 1475 et 15 en 1567-1568 (Marcel Grandjean, *La ville de Lausanne. Édifices publics (II), quartiers et édifice privés de la ville ancienne. Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud III*, Bâle, 1979, p. 356-357).

Au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s., le quartier, au sud duquel les terrains sont principalement dédiés à la culture de la vigne, présente un caractère rural marqué par la présence

de nombreuses granges et écuries. La rangée occidentale de la rue du Petit-Chêne où se trouve la future Bavaria est composée de bâtiments donnant sur la rue avec des jardins à l'arrière. Au 19<sup>e</sup> s., au moment où Lausanne connaît un développement sans précédent, la région située sous St-François se construit et se densifie. Dans la parcelle de la future Bavaria, le bâtiment sur rue est agrandi à l'ouest et un édifice remplace l'ancien jardin à l'arrière de la propriété (plan de 1827-1831, ACV, Gb 132 j, fol 1). Les travaux de 1892, durant lesquels la brasserie Bavaria est installée dans l'immeuble du Petit-Chêne, témoignent de l'ambition urbaine du quartier : le bâtiment, qui reçoit son aspect actuel, est surélevé et en grande partie reconstruit par l'architecte Francis Isoz (Valentine Chaudet, Catherine Schmutz-Nicod, *Immeuble et brasserie construit en 1892 Lausanne, rue du Petit-Chêne 10 (eca 70) Histoire, architecture et décors*, rapport 2018).

La parcelle de la Bavaria se trouve dans un terrain en forte pente, tout comme la rue du Petit-Chêne sur laquelle son petit côté donne. Elle mesure environ 21 m de long sur 6 à 9 m de large. Les vestiges mis au jour sont principalement des maçonneries, difficiles à dater en raison du caractère localisé des observations et de la quasi absence de mobilier archéologique. Les plus anciennes remontent peut-être au Moyen Âge.

Dans la partie arrière (ouest) de la parcelle, le terrain naturel est apparu directement sous d'anciens aménagements du 18<sup>e</sup> ou 19<sup>e</sup> siècle. Toute trace d'éventuelles structures en creux a disparu suite à l'arasement présumé du sommet de la moraine, composée à cet endroit de bancs de sables et graviers meubles.

Dans la partie avant (est) de la parcelle où le bâtiment comporte une cave, la creuse de 50 cm environ a mis au jour

quelques maçonneries qui témoignent de l'aménagement du sous-sol en plusieurs étapes Fig. 15. Un mur orienté est-ouest divise l'espace, signalant une ancienne partition de la maison, peut-être entre logement et rural. Il est à mettre en relation avec la situation qui figure sur le plan Rebeur de 1679 (GB 132 c, fol. 27) : la future parcelle de la Bavaria est divisée en deux propriétés distinctes donnant chacune sur la rue, comme l'analyse régressive des plans cadastraux a permis de le montrer.

Ainsi, les vestiges médiévaux observés dans la parcelle de la Bavaria sont ténus. Les mitoyens actuels datent peut-être du Moyen Âge, mais l'observation de la zone orientale de la parcelle, anciennement la seule construite, s'est limitée au sous-sol, aménagé dans un second temps et en plusieurs étapes.

L'époque moderne est mieux représentée. L'extrême morcellement parcellaire du quartier dans le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle – et jusqu'au 1<sup>er</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle – peut s'expliquer par l'importance et la proximité des vignes, dont la valeur foncière est alors la plus élevée parmi les terres cultivées, et par le fait qu'une grande partie du vignoble lausannois se trouve dans les mains de petits propriétaires (Anne Radeff, *Lausanne et ses campagnes au 17<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1980, p. 144 et s.). La mention d'une cave et d'un pressoir dans le sous-sol de la future Bavaria dans le 1<sup>er</sup> tiers du 19<sup>e</sup> s. (ACV, Gb 132 j, fol 1) indique que cette situation perdure sans doute jusqu'à la révolution industrielle et les changements qu'elle entraîne à Lausanne.

### Valentine Chaudet

Investigations et documentation : V. Chaudet

- Rapport : Valentine Chaudet, *Lausanne-Bavaria. Rue du Petit-Chêne 10 (ECA 70). Int. 12191. Investigations archéologiques dans le sous-sol (octobre 2018–février 2019)*, Lausanne, 2019.

**LUSSERY-VILLARS**

Place de Lussery 6  
District Gros-de-Vaud  
CN 1222-2 529 921/1 164 795  
Âge du Bronze / Époque romaine  
*Habitat (pars rustica?) – Artisanat*

La fouille préventive préalable à la construction de villas sur une surface de 850 m<sup>2</sup> a mis en évidence une occupation romaine qui semble se développer en marge de la villa antique fouillée à proximité en 2012 (AVd. Chroniques 2012, p. 79–80).

Cette occupation est caractérisée par une architecture en terre et bois, reposant sur des poteaux plantés ou sur des solins. Le plan des bâtiments devra encore être précisé. En outre, des niveaux de circulation, des fossés et des drains témoignent de l'aménagement d'espaces extérieurs.

Une structure remarquable a été repérée lors de la fouille. Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire observé sur une surface d'environ 8 × 3 m. Il est constitué sur trois côtés de solins et de poteaux sur le quatrième. Le mobilier associé, parfois brûlé, se compose d'une importante quantité de céramique et de verre, avec notamment plusieurs récipients complets Fig. 16. Les niveaux environnant cette structure ont également livré de nombreux tessons de céramique et de verre. En l'état, la fonction de cet édifice est encore incertaine (funéraire, cultuelle, artisanale ?) et ne pourra

être précisée qu'après l'étude de l'ensemble de ce mobilier.

En limite nord du chantier, dans l'emprise des tranchées de services, une fondation de mur en pierre sèche a été repérée en trois endroits, restituant une longueur d'au moins 27 mètres. Il pourrait s'agir du mur de clôture de la *pars urbana* repérée en 2012 et située une trentaine de mètres au nord-est. La portion d'un axe de circulation mise au jour un peu plus à l'ouest lui est peut-être associée.

Si cette occupation se révèle contemporaine de la villa, la zone investiguée pourrait correspondre à sa *pars rustica*, ou du moins à des dépendances en marge de l'établissement. L'étude des divers mobiliers collectés permettra de préciser la chronologie (2<sup>e</sup>–4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) et la nature de ces vestiges.

Signalons pour finir un reliquat d'occupation protohistorique observé dans l'emprise d'une des villas, attribuable à la fin de l'âge du Bronze sur la base de la céramique. Il s'agit d'une concentration de fragments céramiques pris dans une couche charbonneuse contenant également des blocs de pierre de modules importants et parfois taillés. Des tessons de céramique épars et de même aspect ont également été collectés dans le fond de décapage des trois autres villas.

**Morgan Millet**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

**MORGES**

Églantine  
District de Morges  
CN 1242-2 526 764/1 151 719  
Âge du Bronze  
*Habitat*

Un vaste projet immobilier d'écoquartier sur les hauteurs de la ville de Morges a donné lieu à la découverte d'une occupation protohistorique jusqu'alors inconnue. Le diagnostic des quelque 40 000 m<sup>2</sup> de la parcelle a permis de circonscrire une zone favorablement préservée dans la partie médiane de l'emprise des travaux.

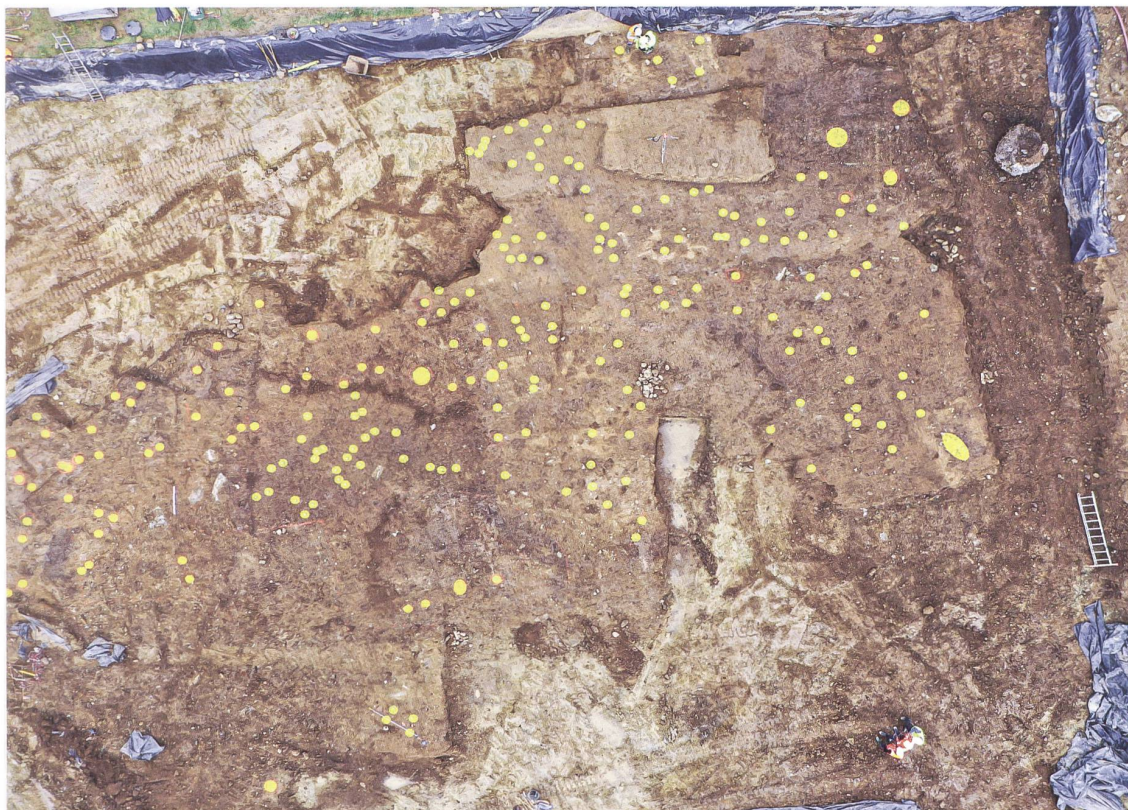
Le suivi des terrassements et la fouille (du 24 juin au 4 octobre 2019) de ce périmètre, divisé en quatre secteurs d'investigations, ont mis au jour de nombreuses structures fossoyées.

Un peu plus de 800 trous de poteau ont ainsi été identifiés, auxquels s'ajoutent trois foyers à pierres chauffées Fig. 17 et des structures en creux.

Une première lecture du plan général montre une densité de vestiges relativement importante par endroits (quatre à cinq trous de poteau au m<sup>2</sup>) Fig. 18. L'absence quasi systématique de sols associés complique l'identification de bâtiments. Plusieurs ensembles cohérents dessinent toutefois deux orientations récurrentes axées nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est. Une analyse



→ Fig. 16  
Lussery-Villars  
Place de Lussery 6.  
Dépôts de récipients en céramique et en verre.  
© Archeodunum SA



← Fig. 18  
Morges  
Églantine.  
Vue par drone  
d'un des secteurs  
d'investigations (zone C),  
avec en surimpression  
la localisation des trous  
de poteau et autres  
structures en creux.  
© Archeodunum SA

↓ Fig. 17  
Morges  
Églantine.  
Foyer à pierres  
chauffées en cours de  
documentation.  
© Archeodunum SA

plus approfondie du plan général et de ces ensembles, associée à des datations radiocarbone ciblées, permettra d'affiner la nature et la chronologie de ces occupations. Les premiers éléments de datation (céramique) indiquent pour le moment la fin de l'âge du Bronze.

**Morgan Millet**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

## MORGES

Place Charles-Dufour et rue de la Gare  
District de Morges  
CN 1242-2 527 670 / 1 151 163  
Moyen Âge / Époque moderne  
Fortification, bourg médiéval

La Ville de Morges s'est associée avec la Romande Énergie pour développer le projet hydro-thermique «Morges Lac» consistant à puiser l'eau du lac Léman pour la distribuer aux commodités situées dans le périmètre du centre-ville. Les travaux partent du sud-ouest du Parc des Sports jusqu'à la place de la Gare. Sur ce tracé, une partie de la place Charles-Dufour et la partie sud de la rue de la Gare sont situées en région archéologique, à proximité du château et de la présence potentielle de l'ancien mur

de ville. L'Archéologie cantonale a ainsi prescrit un suivi de la creuse des tranchées durant la phase 1 et 2 des travaux. L'entreprise Archéotech SA a été mandatée pour leur réalisation au printemps-été 2019.

Le suivi des travaux sur un tronçon de 172 m de long et 1,7 m de large en moyenne s'est avéré en majeure partie négatif. D'une manière générale, des successions de remblais ont été observés, attestant des différentes installations de canalisations et autres conduites. Tout le mobilier – céramique, faïence, briques, tuiles, ossements de faune, métal – récolté dans ces remblais est moderne, guère antérieur au 19<sup>e</sup> siècle, et n'a pas été conservé. Seules cinq structures sont apparues sur l'ensemble du tracé. Il s'agit de deux fosses à chaux, deux fosses d'implantation de végétaux (arbres?) et deux coulisses, qui ont été documentées. Le terrain naturel a ensuite été atteint, sous forme de sédiments lacustres meubles de sables et de graviers.

L'absence de découvertes lors de cette intervention est imputable aux nombreux remaniements déjà subis par la zone, ainsi qu'à la situation des tranchées effectuées. Aucun vestige n'atteste la présence du mur de ville, car celui-ci se situe probablement plus à l'est. Toutefois, un suivi de toute intervention en bordure orientale de la rue de la Gare est souhaitable, car les premières fortifications de la ville de Morges restent encore inconnues à ce jour.



**Audrey Bridy**

Investigations et documentation: Archéotech SA

- Rapport: Audrey Bridy, Morges (VD). Place Charles-Dufour et Rue de la Gare. Int. 12347 / Aff. 1229. Suivi de tranchées de services dans l'emprise du projet hydro-thermique «Morges Lac» en zone archéologique, Archéotech SA, Épalinges, 20 novembre 2019.

**NYON**

Place de la Gare  
District de Nyon  
CN 1260-2 507 500 / 1 137 695  
Époque romaine / Époque moderne  
Route romaine

Des travaux de réaménagements provisoires de la place de la Gare ont occasionné de nombreux terrassements ponctuels totalisant environ 282 m<sup>2</sup> (soit 11 % de la surface globale du projet). Outre une possible extension d'un vallonnement d'axe nord-ouest / sud-est déjà partiellement comblé durant l'époque romaine, et déjà observé aux abords de la rue Juste-Olivier en 1989 et 2001, ces travaux ont permis de confirmer le prolongement d'une chaussée romaine. Orientée nord-ouest / sud-est, elle avait été documentée une première fois en 2015 à la rue Jules Gachet (*AVd. Chroniques 2015*, p. 111). Les autres informations recueillies suggèrent que le secteur est situé en périphérie de l'agglomération romaine. Il n'y a pas d'indice d'une occupation urbaine dense, même s'il est possible que des bâtiments isolés soient présents hors des fenêtres d'observations.

Ces données complètent les quelques observations réalisées ces dernières années

à proximité. Des structures en creux et un niveau de circulation romains ont été relevés en 2014, lors de la construction d'une surface commerciale le long de la Cour aux Marchandises au nord-est de la place (AAS, 98, 2015, p. 219). En 2018, dans un îlot d'immeubles proche de la place, à l'extrémité nord-ouest de la rue de la Gare, un modeste indice d'une autre chaussée romaine avait été documenté.

**Christophe Henny**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

- Rapport : Christophe Henny, *Nyon. Place de la Gare. Aménagements temporaires « Easy street » et services SI. Int. 12238 / Aff. 1031. Rapport de surveillance archéologique du 25 février au 4 avril 2019*, Archeodunum SA, Gollion, août 2019.

**NYON**

Rue de la Colombière 29  
District de Nyon  
CN 1261-2 507 810 / 1 137 600  
Époque romaine  
Habitat

La construction d'un nouvel immeuble en remplacement d'un bâtiment existant, sur une parcelle au nord-ouest de l'amphithéâtre et au nord-est d'une rue romaine, a occasionné la réalisation d'un terrassement

d'environ 115 m<sup>2</sup>. La présence d'anciens collecteurs et de caves a toutefois réduit drastiquement l'emprise de la fouille. Ces creusements ainsi que l'arasement des vestiges ont rendu difficile la lecture de la stratigraphie du site.

Le relief originel du terrain présente une pente peu marquée en direction du lac et une dépression au nord-est de la parcelle. Il a été remblayé et égalisé à l'époque romaine.

Les aménagements découverts se limitent à des niveaux de circulation et à des structures en creux appartenant à des constructions légères. Presque toutes les structures en creux documentées apparaissent au même niveau et dessinent des alignements suggérant l'existence de plusieurs phases successives. Il ne semble pas que le site ait connu une urbanisation maçonnée, ce qui est l'indice d'une situation périphérique. L'état de conservation du bâti ne permet en revanche pas d'identifier sa fonction.

Du mobilier lié à de l'artisanat, notamment celui du verre, a été récolté lors de cette intervention, mais sans qu'il puisse formellement être rattaché aux structures dégagées.

La céramique recueillie dans les remblais montre que ce secteur n'a été occupé que tardivement par rapport au centre-ville, au milieu du 2<sup>e</sup> s. apr. J.-C. au plus tôt. Quant à la céramique issue des structures qui recoupent ces premières couches, elle présente un faciès qui ne va pas au-delà du 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Mais la faiblesse numérique des corpus et l'arasement général du site ne permettent pas d'écarter une datation plus récente.

**Christophe Henny**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

**NYON**

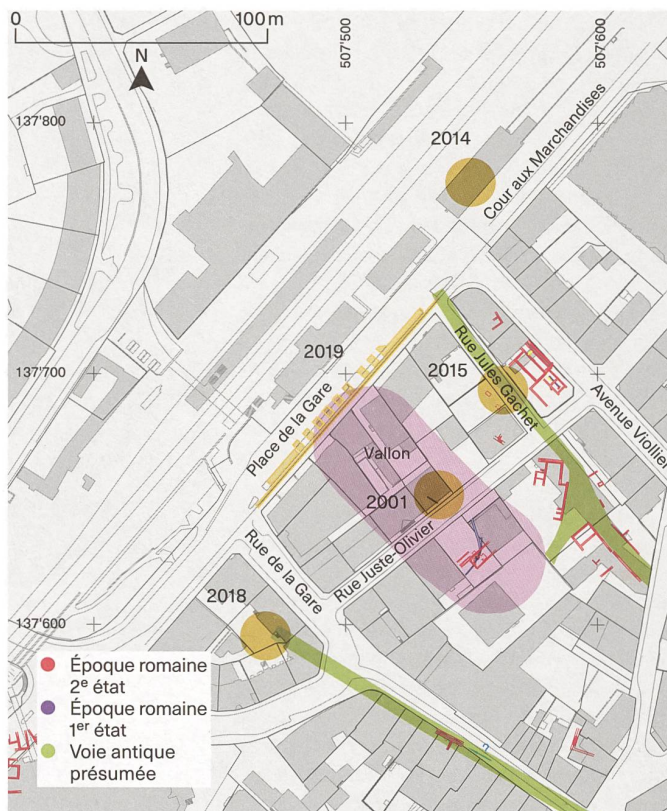
Rue de la Vy-Creuse (parcelle 1473)  
District de Nyon  
CN 1261-2 508 045 / 1 137 700  
Époque romaine / Époque moderne  
Habitat (mur de terrasse, fossé, structures drainantes)

Cette intervention archéologique (surveillance de terrassement et fouille de sauvetage) a été réalisée dans l'actuel quartier de Mafroi / Vy-Creuse, dans un terrain en pente vers le lac. Elle se situe plus précisément en contrebas d'un plateau occupé à l'époque romaine par une probable *villa* suburbaine dont les vestiges

## → Fig. 19

**Nyon**

Place de la Gare.  
Plan des vestiges archéologiques découverts dans le secteur, avec en jaune les différentes interventions.  
© Archeodunum SA





← Fig. 20  
Nyon  
Vy-Creuse.  
Vue nord-ouest  
du mur de terrasse  
et de la zone de fouille.  
© Archeodunum SA



← Fig. 21  
Nyon  
Vy-Creuse.  
Vue sud-ouest de  
la démolition du mur  
de terrasse conservé  
dans la pente.  
© Archeodunum SA

ont été documentés à plusieurs reprises au 20<sup>e</sup> siècle et plus récemment entre 2007 et 2011 (*RHV* 2009, p. 308–309, 311; *RHV* 2012, p. 478–479). L'opération a été motivée par la construction d'un immeuble. Sur une parcelle attenante, la construction d'une maison en 1944 avait occasionné la mise au jour d'un ensemble de maçonneries antiques.

La principale découverte consiste en un mur de terrasse perpendiculaire à la pente et relevé sur une longueur de 30 m Fig. 20. Il appartient très vraisemblablement aux agencements liés à la *villa*. Au milieu du tronçon, une partie de son élévation, effondrée d'un seul tenant dans le sens de la pente, est encore conservée Fig. 21.

Quatre mètres en amont, un fossé antique suit un axe similaire au mur. Des structures drainantes notamment romaines ont été également documentées.

**Christophe Henry**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

**PAMPIGNY**

Au Rionzy, Au Château  
 District de Morges  
 CN 1222-2 522 610 / 1 159 440  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Cimetière – Murs

La création d'un réseau de chauffage à distance dans le village de Pampigny a nécessité la surveillance des travaux, principalement dans le secteur du château et de l'église, inscrit en région archéologique. Classée monument d'intérêt national, l'église est mentionnée dans les sources historiques dès 1141 et connue sous le vocable de Saint-Pierre dès 1493. Après la Réforme, elle est utilisée comme temple. Le château actuel aurait été construit au 17<sup>e</sup> s. par la famille de Mestral. Un premier château aurait occupé le sommet de la colline avant l'érection de l'église, mais aucune investigation n'a encore confirmé son existence.

Malgré l'exiguïté des fouilles en tranchée, cette opération a permis la découverte de neuf sépultures à inhumation et de deux tronçons de murs maçonnés. Ces vestiges ont un lien direct avec l'ancien cimetière représenté sur les plans cadastraux de 1772 et de 1848, censé se situer au niveau du parvis de l'église et délimité

par un mur d'enclos encore existant. La présence de sept tombes dans la partie haute du parc du château, à l'extérieur de ce mur, invite à proposer une extension de l'espace funéraire vers le sud-est (Fig. 22). L'orientation des tombes (nord-ouest / sud-est ou sud-est / nord-ouest) ne correspond cependant pas à celle de l'église. Un seul niveau de sépultures a été identifié, à l'exception des tombes superposées T3 et T4, mais il est probable que le secteur ait été à l'origine plus densément occupé. Les rares informations dont nous disposons ne permettent pas de déterminer s'il était destiné à une autre catégorie de personnes que le cimetière regroupé autour de l'église. Les murs mis au jour à l'ouest des sépultures pourraient d'ailleurs avoir fonctionné comme délimitation de cet espace, même si l'hypothèse de maçonneries appartenant au château primitif ou au château actuel n'est pas à exclure.

Une extension du cimetière vers le nord et vers le sud-ouest est aussi probable. Ces zones semblent néanmoins avoir subi d'importants remaniements au vu des nombreux ossements humains découverts en vrac dans les tranchées, comme c'est aussi le cas dans le parvis de l'église. L'absence de sépultures en place autorise en effet l'hypothèse d'une désaffectation du cimetière avec évacuation de la majorité des tombes, peut-être au 19<sup>e</sup> s. lorsque des

lois cantonales ont interdit l'inhumation au centre des agglomérations. Faut de mobilier associé aux défunts et de datations radiocarbone sur les squelettes, les sépultures découvertes lors de cette opération de suivi ne peuvent pas être datées.

Les défunts ont été inhumés en position dorsale, la plupart du temps dans un contenant peut-être en bois. Quatre clous et un crochet en fer découverts hors tombes témoignent vraisemblablement aussi de l'utilisation de cercueils cloués. L'étude anthropologique a identifié onze sujets, neuf adultes et deux immatures. Le sexe a pu être déterminé dans trois cas, tous des hommes. Plusieurs pathologies ont aussi été décelées, plus particulièrement chez l'individu de la tombe T13 qui présente un mauvais état bucco-dentaire et une arthrose sévère de la hanche (coxarthrose).

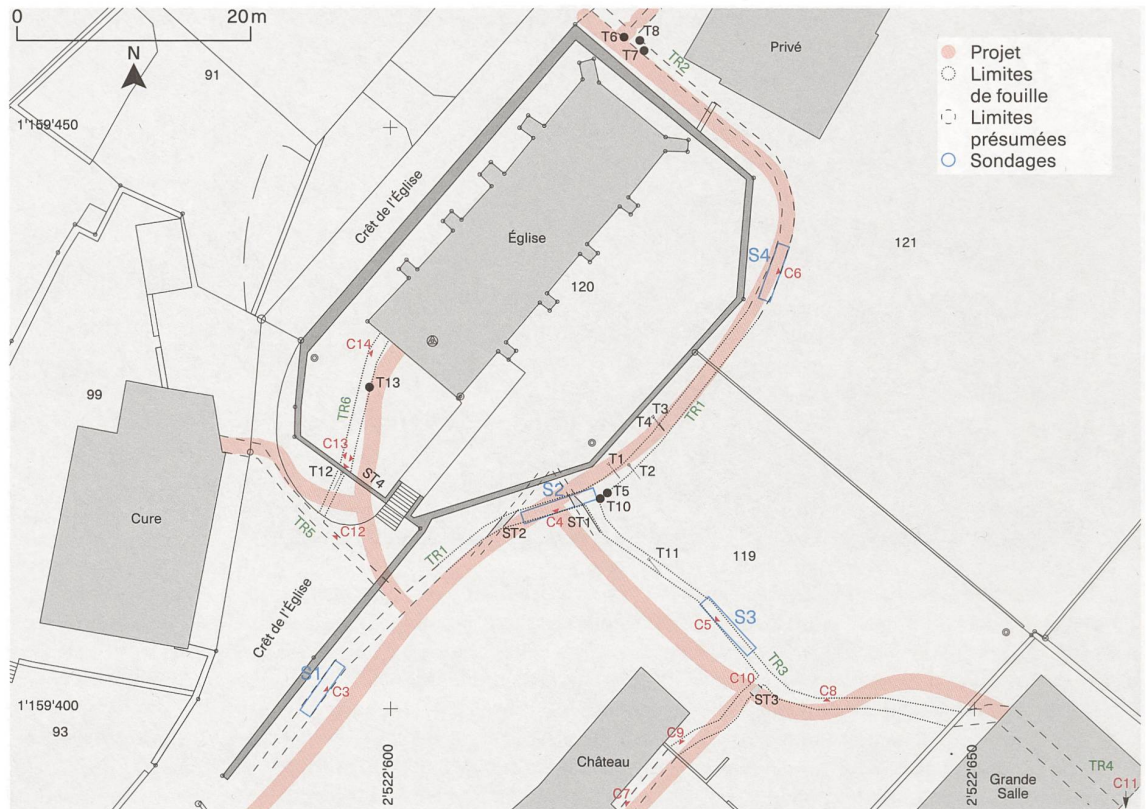
Seule une fouille extensive serait à même de mieux caractériser la population inhumée dans le cimetière de l'église Saint-Pierre de Pampigny et d'appréhender la gestion de ce type d'espace, densément occupé durant plusieurs siècles.

**Aline Andrey**

Investigations et documentation : Archeodunum SA

- Rapport : Aline Andrey, Audrey Gaillard, Pampigny. Au Rionzy, Au Château. Int. 12379 / Aff. 683. Rapport de surveillance archéologique juin-septembre 2019, Archeodunum SA, Gollion, mars 2020.

→ Fig. 22  
 Pampigny  
 Au Château.  
 Plan des sondages et des vestiges dans le secteur du château et de l'église.  
 © Archeodunum SA,  
 Y. Buzzi



**PAYERNE**

Rue de Lausanne 5 et 7  
 District Broye-Vully  
 CN 1184 - 2 561 700 / 1185 599  
 Époque moderne  
 Habitat

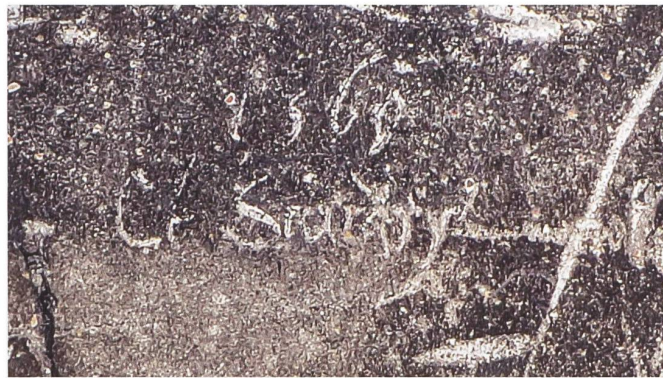
À la suite d'un incendie mortel survenu en avril 2017, qui a touché deux bâtiments mitoyens sis aux numéros 5 et 7 de la rue de Lausanne à Payerne, d'importants travaux de transformation et de rénovation ont été planifiés par les propriétaires respectifs de ces deux édifices. Ces derniers sont situés dans les abords sud-ouest du complexe abbatial de Payerne.

Deux constats archéologiques succincts ont été établis d'avril à septembre 2019. Ils ont permis d'observer de très nombreuses modifications sur les deux édifices, tant dans les maçonneries que dans l'aménagement des espaces. En revanche, la détermination des évolutions chronologiques dans leur ensemble n'a pas été possible avec des décrépissages partiels. Néanmoins, une grande campagne de datations dendrochronologiques, menée aussi bien sur la charpente encore conservée que sur les solivages internes du bâtiment sis au n°7, a révélé au moins trois importantes phases constructives. La première est datée des années 1340–1342 et concerne le rez-de-chaussée. Les poutres sont situées dans l'ancien local commercial, donnant sur la rue de Lausanne. La deuxième phase est datée des années 1401–1402 et comprend des poutres situées dans la partie antérieure du bâtiment, côté rue de Lausanne, au rez-de-chaussée, dans le couloir d'accès ainsi que dans la pièce au premier étage. La dernière phase constructive mise en évidence date des années 1807–1811; elle comprend des poutres dans les trois étages habitables, dans les pièces situées à l'arrière côté cour, ainsi que dans la charpente.

Au premier étage du numéro 5, la pièce donnant sur la rue de Lausanne est couverte par un plafond mouluré initialement divisé en deux espaces (phase deux). La porte d'accès à cette pièce est constituée d'un encadrement en molasse richement mouluré et d'un linteau orné de deux écussons bûchés, encadrés par la date de 1605 (Fig. 23). Cet encadrement de porte semble être un remploi, les armes étant en général plutôt disposées à l'extérieur sur la porte principale. Cette pièce comprend également sur l'un de ses murs une série de graffiti, effectués à la mine de plomb sur



← Fig. 23  
 Payerne  
 Rue de Lausanne 5.  
 Encadrement de porte  
 et linteau bûché avec  
 la date de 1605, et plafond  
 mouluré de 1401/2.  
 © Archéotech SA



← Fig. 24  
 Payerne  
 Rue de Lausanne 5.  
 Détail du graffiti,  
 dessiné sur l'un des murs  
 au premier étage.  
 © Archéotech SA

l'enduit, après que celui-ci fût noirci (par un incendie?). L'un présente la date de 1569 (Fig. 24). La troisième phase constructive, datée entre 1807 et 1811, est marquée par d'importantes modifications du bâtiment. Ainsi, un vaste escalier dans la partie arrière du bâtiment a été édifié. Il repose, au rez-de-chaussée, sur six piles, constituées de gros blocs de grès, avec ciselure périmétrale et taille grossière des faces. On retrouve ce type de blocs au troisième étage, dans la façade donnant sur la rue de Lausanne. Des blocs similaires sont observés dans le bâtiment rue de Lausanne n°5.

**Antoine Tenud**

Investigations et documentation: Archéotech SA

- Rapports : Jean Tercier, Jean-Pierre Hurni, CH – Payerne (VD). *Bâtiment ECA17, Rue de Lausanne 7. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD19/R7694*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Cudrefin, juin 2019.
- Antoine Tenud, Mathias Glaus, Payerne (VD) *Rue de Lausanne 5 – Aff. 1204, Int. 12198, Investigations archéologiques*, Archéotech SA, Épalinges, en cours d'élaboration.
- Antoine Tenud, Mathias Glaus, Payerne (VD) *Rue de Lausanne 7 – Aff. 1223, Int. 12344, Investigations archéologiques*, Archéotech SA, Épalinges, en cours d'élaboration.

**VEVEY**

Rue du Théâtre 6  
 District Riviera-Pays-d'Enhaut  
 CN 1264-2 554 253 / 1145 656  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Fossé défensif

L'installation du caveau des Cent-Suisses dans la cave du bâtiment cité en titre pour la Fête des vigneron 2019 a nécessité la création d'un escalier d'accès extérieur, dont la creuse a fait l'objet d'un suivi et d'une documentation archéologiques. Le site investigué se trouve dans le périmètre du système défensif de la ville médiévale, sur le front ouest de celle-ci, à la jonction du Bourg-Franc et du bourg de la Villeneuve, fondés respectivement par Rodolphe 1<sup>er</sup> d'Oron en 1236 et Pierre d'Oron en 1290 (Valentine Chaudet, « L'établissement et le développement du Bourg-Franc de Vevey », *Moyen Âge : revue de l'Association Suisse Châteaux Forts* 12, 2007/1, p. 11-28).

Aucune trace du dispositif défensif médiéval, que ce soit le profil du fossé, la lice ou la braie, n'a été observée. L'excavation de 10 m de long sur 3,40 m de large et près de 4 m de profondeur a été réalisée dans des remblais mis en place – pour les plus anciens – dans le dernier tiers du 18<sup>e</sup> siècle, parallèlement à la construction du mur de la cave adjacente. Les plans historiques ont été repris sur la base de ce constat, ce qui a permis d'identifier avec une forte probabilité le tracé de la braie Fig. 25. La portion orientale du bâtiment de la rue du Théâtre 6, où se trouve un « pressoir » sur le plan de 1766 (ACV, GB 348/c, fol. 7 n°26), conserve probablement une portion de cette seconde enceinte dans la fondation de sa façade sud, d'orientation sensiblement différente du reste de la paroi. Les investigations suggèrent, enfin, que le comblement du fossé est tardif, à savoir dans le dernier tiers du 18<sup>e</sup> siècle. Il est ainsi possible que le système défensif médiéval soit encore très présent dans le paysage veveysan

jusqu'à cette époque, non par l'impact visuel de l'enceinte, mais par le profil en creux de l'ancien fossé où sont attestés des jardins dès le 17<sup>e</sup> siècle. C'est en tout cas ce que suggèrent les observations réalisées et ce qui peut être retenu comme hypothèse de travail pour de prochaines investigations.

**Valentine Chaudet**

Investigations et documentation: V. Chaudet

- Rapport: Valentine Chaudet, *Vevey – rue du Théâtre n°6 (ECA 318). Int. 12281. Surveillance et documentation archéologiques dans le périmètre du dispositif défensif de la ville médiévale (avril-mai 2019)*, Lausanne, 2020.

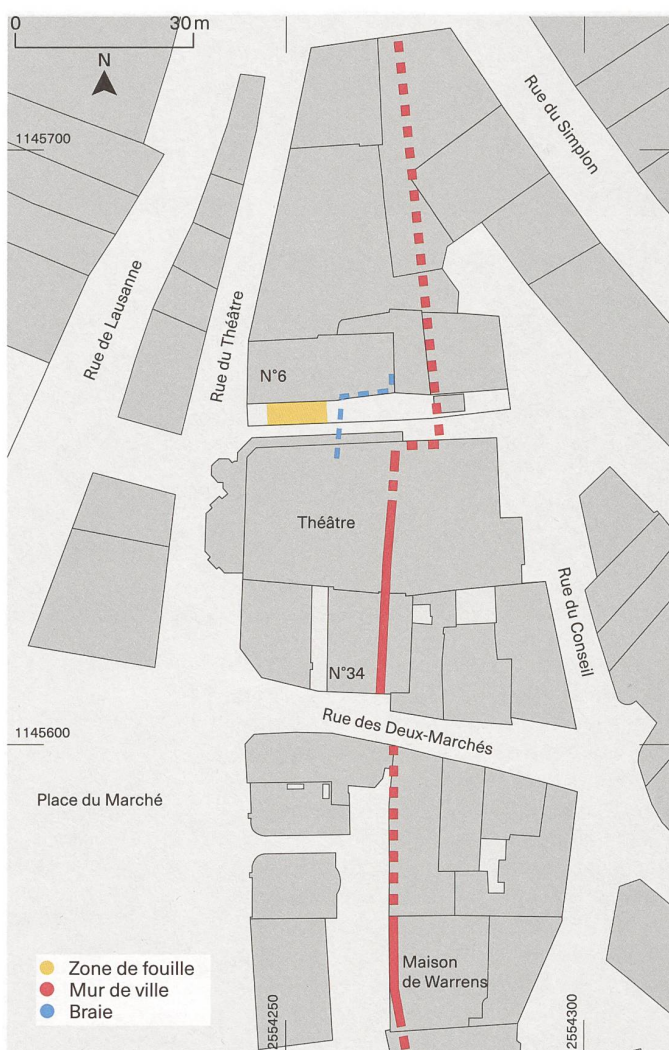
**VEYTAUX**

Château de Chillon  
 District Riviera-Pays-d'Enhaut  
 CN 1242-2 560 701 / 1140 442  
 Moyen Âge / Époque moderne  
 Château, accès et bourg

Le projet de réaménagement des abords du château mis au concours en 2013, comprenant la construction d'une nouvelle cafétéria extérieure au périmètre du château et le réaménagement des abords et des jardins, a nécessité un suivi archéologique.

En automne 2018, sur l'aire dévolue à la nouvelle cafétéria a été dégagée l'ancienne route, antérieure à la route cantonale et aux voies CFF (installées en 1862) sur un tronçon de 10 m de long et 5 m de large. Bordée de deux murets maçonnés, elle avait un revêtement très compact, la roche naturelle affleurant par endroits. Sur ce tronçon, aucune recharge n'a été observée et aucun mobilier, datant ou non, n'a été découvert (*AVd. Chroniques* 2018, p. 141).

Au printemps 2019, la consolidation du mur du jardin sud situé près du pont d'entrée du château, également appelé « jardin baroque », a nécessité un suivi archéologique. À cet emplacement, l'avenue menant au quai en direction de Villeneuve est construite partiellement en encorbellement sur le jardin. Comme les estacades de support en béton, composées de poteaux supportant une dalle et un parapet, menaçaient de s'effondrer, leur démolition et reconstruction ont été décidées. Quinze structures ont été découvertes lors de ces travaux, dont la majorité avait déjà partiellement été mise au jour lors des fouilles d'Albert Naef entre 1913 et 1926 Fig. 26. Cette zone avait par ailleurs été occupée par des fortifications de campagne en bois en 1940 Fig. 27. Les différents murs étant



→ Fig. 25

**Vevey**

Rue du Théâtre 6.  
 Plan de situation avec  
 la zone de fouille.

Trait plein : observé ;  
 traitillé : supposé.

© V. Chaudet, sur fond  
 de plan Géodonnées  
 État de Vaud, Swisstopo  
 5704004385

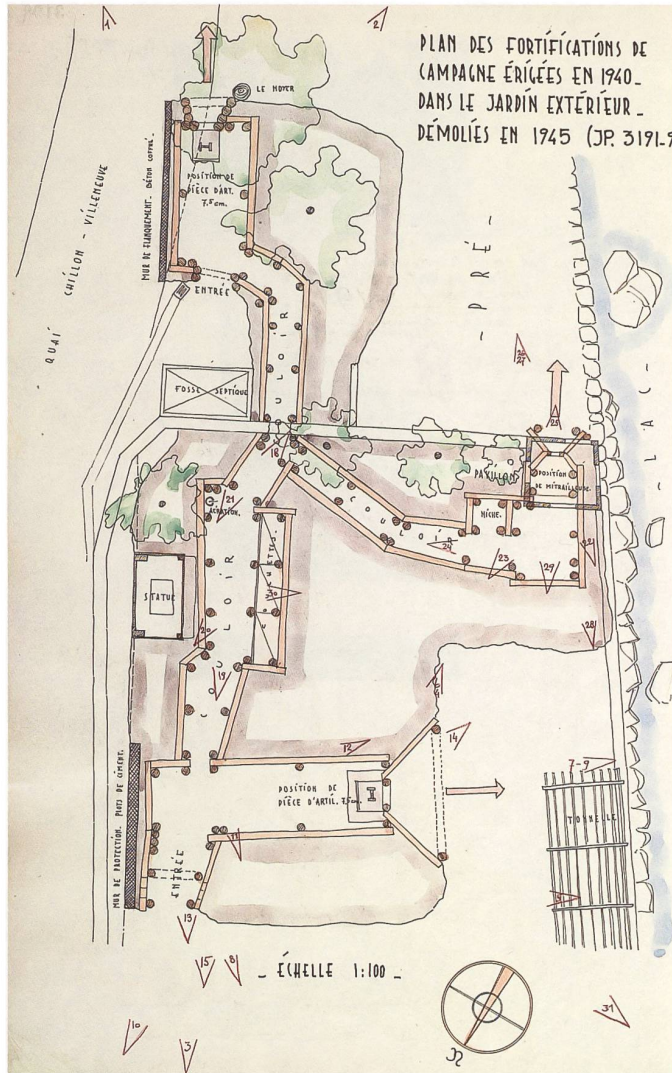
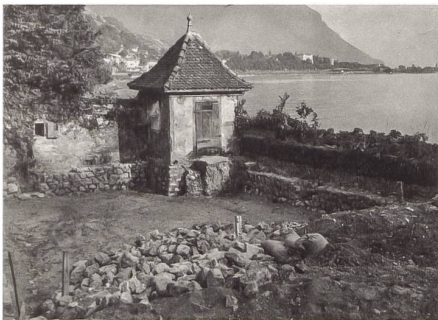
relativement bien conservés, il a été possible de déterminer leur ordre de construction Fig. 28. Il s'agit vraisemblablement de vestiges de l'ancien bourg attesté à cet endroit. Cependant aucune couche archéologique n'a pu être décelée dans les divers remblais identifiés, en raison des travaux du 20<sup>e</sup> siècle. La roche naturelle n'ayant pas été atteinte, peut-être subsiste-t-il des vestiges plus bas.

Ces fouilles ont permis d'affiner notre compréhension des abords du château et de vérifier une nouvelle fois les informations récoltées au début du 20<sup>e</sup> siècle.

**Audrey Bridy, Antoine Tenu, Anna Pedrucci**

Investigations et documentation: Archéotech SA

- Rapport: Audrey Bridy, Anna Pedrucci, Veytaux (VD). Château de Chillon. Int. 12167 et 12252. Abords et jardin. Sondages préliminaires et suivi archéologique du terrassement de la cafétéria – octobre à novembre 2018. Suivi archéologique des tranchées de consolidation du mur surplombant le jardin – mars à avril 2019, Archéotech SA, Épalinges, 25 novembre 2019.



← Fig. 27  
Veytaux  
Château de Chillon.  
Plan des fortifications  
de campagne érigées en  
1940 dans le jardin sud.  
© Archéotech SA

← ← Fig. 26  
Veytaux  
Château de Chillon.  
Les structures mises  
au jour lors des  
fouilles d'Albert Naef  
dans le jardin sud.  
© Archéotech SA



← Fig. 28  
Veytaux  
Château de Chillon.  
Les structures mises au  
jour lors des fouilles  
du printemps 2019 dans  
le jardin sud, vue en  
direction du nord-ouest.  
© Archéotech SA

**YVERDON-LES-BAINS**

Rue des Jordils 6 / Pestalozzi 4b

District Jura-Nord vaudois

CN 1203-2 538 973 / 2 180 940

Époque romaine / Moyen Âge ? / Époque moderne

Lieu de culte (*sacellum*) ?, terres noires (?),

fossés ou canaux

Un projet immobilier à la rue des Jordils 6/ Pestalozzi 4b, sur l'ancienne propriété de Rodolphe Kasser, a déclenché une campagne de sondages suivie d'une fouille sur une surface d'environ 400 m<sup>2</sup>. Cette opération dans un secteur encore mal connu de la périphérie sud-ouest de l'agglomération antique d'*Eburodunum*, a permis de découvrir cinq structures et cinq phases d'occupation datées de la période romaine et moderne, voire du 19<sup>e</sup> s. Fig. 29.

La plus ancienne (phase 1) est implantée sur la partie sommitale du cordon littoral III. Elle est matérialisée par deux murs

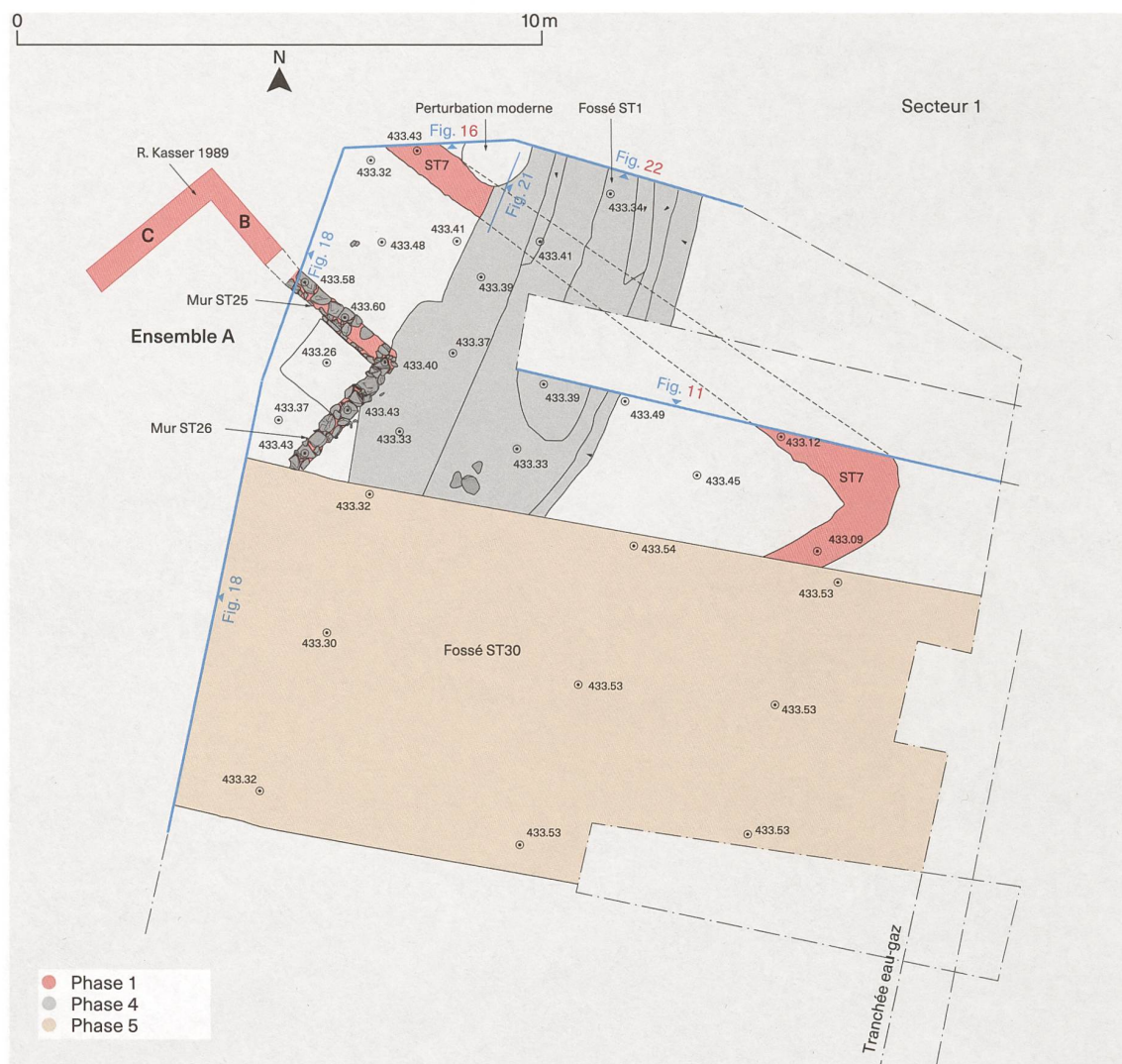
chaînés à angle droit (ST25, ST26). L'un d'eux correspond au prolongement d'un mur mis en évidence en 1989 par Rodolphe Kasser. Cet ensemble forme un local d'au minimum 5,50 sur 3 m. Il est bordé à l'est par deux murs intégralement récupérés formant un angle. Compte tenu du contexte archéologique de ce secteur durant la période romaine (deux zones funéraires, aux *Moulins* et en *L'Isle*, et le sanctuaire de la rue du Midi), l'édicule qui se dessine peut être interprété comme un *sacellum* similaire à ceux qui ont été découverts dans le sanctuaire de la rue du Midi mis au jour en 2003 à une centaine de mètres plus au sud (François Menna, Anne Schopfer, « Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du *vicus d'Eburodunum* / Yverdon VD », *ASSPA* 87, 2004, p. 303-312). Son orientation, son exécution et ses dimensions sont en effet analogues, mais l'absence d'éléments matériels caractéristiques accompagnant les lieux de culte (dépôts, offrandes, *ex-voto*, etc.) ne permet

pas de conforter cette hypothèse. En outre, les vestiges de la phase 1 sont plus tardifs que ceux mis au jour en 2003, puisque leur datation est fixée à la seconde moitié du 2<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> s. sans exclure le début du 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

À la suite de l'abandon du site, le mur ST7 a été entièrement spolié vers le deuxième quart, voire le deuxième tiers du 4<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase 2).

Ces vestiges sont scellés par une couche de limon sableux noir mise en évidence sur toute la parcelle (phase 3). Ces dépôts de sédiments d'inondation récurrents alternant avec des moments de pédogénèse et apports anthropiques, ne sont associés à aucune structure. D'après le faciès monétaire, ils ne sont pas antérieurs au Bas-Empire (133 monnaies, analyse en cours). En l'absence d'analyses sédimentaires ou micro-morphologiques, ils sont provisoirement interprétés comme des « terres noires ».

Cette couche est recoupée par un fossé ST1 mesurant environ 4,80 m de largeur



→ Fig. 29

Yverdon-les-Bains

Rue des Jordils 6

/ Pestalozzi 4b.

Plan des structures

par phases.

© Archeodunum SA,

A. Moser

pour une profondeur de 1,20 m, orienté nord-sud. Cet aménagement d'interprétation difficile (canal?) qui s'étend hors de l'emprise de travaux est postérieur au Bas-Empire (phase 4).

Ce dernier est lui-même recoupé perpendiculairement par un autre fossé ST30, ou canal, mesurant 6,80 m de largeur pour une profondeur de 1,05 m, daté de l'époque moderne, voire du 19<sup>e</sup> s. (phase 5). Ces deux structures rappellent deux autres fossés mis au jour à l'extrémité sud de la parcelle en 1948 par André Kasser. Ces fossés ou / et canaux sont probablement en lien avec des travaux d'assainissement.

Enfin, du mobilier archéologique provenant de sites yverdonnois dégagés entre 1945 et 1989 par Rodolphe Kasser a été découvert sur cette parcelle, entreposé par leur inventeur. Il provient de la rue des Philosophes 51 (1973), de la rue des Jordils 8 (1989) et 49 (1945), du cimetière (1974), du préau au sud du château (1975), de la rue du Valentin (1976) et du château (1977). Il a été trié, inventorié pour être intégré aux collections archéologiques du Musée d'Yverdon et région.

C'est dans ce contexte que les grains (blés, céréales) découverts en 1974 dans les fouilles du castrum ont été datés par radiocarbone de 550 à 650 apr. J.-C., ce qui les associe définitivement à cet édifice militaire qui a perduré au moins jusqu'au 7<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, *Yverdon-les-Bains. Rue des Jordils 6 / Pestalozzi 4b. Int. 12205 / Aff. 552. Rapport d'opération archéologique 19 octobre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2019*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2019.

### YVERDON-LES-BAINS / TREYCOVAGNES

RC276-Carrefour du Châtelard  
District Jura-Nord vaudois  
CN 1203-2 537 270 / 1 181 099

Bronze ancien ? / Époque romaine / Moyen Âge / Époque moderne

Voie, fossés, aménagement empierré

L'intervention au nord du carrefour du Châtelard, à Yverdon-les-Bains, dans le cadre de la réfection de la chaussée de Treycovagnes pour créer un itinéraire sécurisé pour les piétons et cyclistes, a mis en évidence un nouveau tronçon de la voie antique ou historique Orbe-Yverdon.

Les vestiges d'un aménagement empierré ont également été observés. La



← Fig. 30  
Yverdon-les-Bains  
/ Treycovagnes  
RC276-Carrefour  
du Châtelard.  
Vue de la voie en  
direction du nord-est.  
© Archeodunum SA,  
F. Menna

structure est partiellement conservée sur une longueur de 2,40 m pour largeur de 1,90 m. Sans mobilier et orientée nord-est/sud-ouest, elle est formée d'une assise de dalles de calcaire jaune et de quelques grès jointifs disposés à plat. Les dalles, qui mesurent jusqu'à un mètre de côté pour une épaisseur de 10 à 15 cm, sont de forme irrégulière et situées entre deux couches de tourbe. La couche supérieure est datée par radiocarbone de la seconde moitié du Bronze ancien (1890–1730 BC) et la couche inférieure du début du Bronze ancien (2200–2010 BC). Il est difficile de savoir si cet aménagement (système d'assainissement? Tronçon de voie?) est en place et donc attribuable au Bronze ancien, ou s'il s'est enfoncé et a été recouvert par des tourbes dans ce secteur humide de la plaine de l'Orbe.

Une voie d'orientation nord-est/sud-ouest succède à cet empierrement. Elle correspond à un tronçon du tracé reliant Orbe à Avenches, via Yverdon. Elle a une largeur de 6,80 m au maximum sur une épaisseur de 50 cm. Deux phases d'utilisation ont été mises en évidence. La première est matérialisée par une assise de blocs et dalles de calcaire jaune irréguliers (max. 30 cm) posés à plat. Ils sont recouverts d'une chape de graviers d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, fortement indurée. La seconde phase montre une séquence stratigraphique identique.

La voie est bordée par deux fossés aux bords évasés et fond plat, creusés dans le terrain encaissant tourbeux. Côté est, on observe que le fossé a été comblé naturellement et réaménagé à au moins cinq reprises, avec une progradation de l'ouest vers l'est sur une distance de 7,50 m, pour une profondeur maximale conservée d'environ 50 cm. À l'ouest, le fossé présente une largeur maximale de 2,20 m pour une profondeur conservée d'environ 40 cm.

Le mobilier céramique daté de l'époque romaine (40 apr. J.-C. au 3<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) mis au jour dans ses fossés est un indice fort pour attribuer cette voie au Haut Empire et la raccorder au système routier mis en place en Gaule dès la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ce mobilier peut également signaler la présence d'établissements situés à proximité. La voie est scellée par des remblais ou des colluvions qui comportent du mobilier récent et un *aes III* daté de 330 à 336 apr. J.-C.

Elle pourrait avoir fonctionné jusqu'à la création de la Chaussée de Treycovagnes au 19<sup>e</sup> siècle, car elle figure encore comme « alte Chaussée » sur un plan de 1716 (Daniel de Raemy *et al.*, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230–1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, CAR, 98–99, 2004, Fig. 722.).

La découverte attendue de cette voie à cet endroit, aujourd'hui encore matérialisée par une éminence longiligne en surface, permet de confirmer les observations effectuées par André Kasser en 1947 (« Où la voie romaine d'Yverdon à Orbe traversait-elle les marais? », *RHV*, 55, 1947, p. 99–103) et Rodolphe Kasser en 1977, qui y a observé une chaussée en dalles calcaires. Une prospection terrestre, effectuée en 2018 plus au sud, a également mis en évidence des éclats de pierre calcaire formant une trace rectiligne dans un champ labouré (Cécile Laurent, « Enrichir la carte archéologique. Le tracé d'une voie reliant Orbe à Yverdon », *AVd. Chroniques* 2017, p. 76–78).

#### François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, avec la collaboration de Clément Hervé (mobilier céramique) et Barbara Hiltmann (numéraire, MMC), *Yverdon-les-Bains / Treycovagnes. RC276-Carrefour du Châtelard. Int. 12306 / Aff. 676. Rapport de diagnostic archéologique 8 mai au 15 mai 2019*, Archeodunum SA, Gollion, mars 2020.

